

PROCES VERBAL de l'Assemblée générale statutaire du 26 avril 2018

Philippe Huber, Président, ouvre l'assemblée à 20h.20 avec une présence d'environ 32 membres. Il précise qu'elle a été convoquée conformément aux statuts et que tous les membres ont reçu l'ordre du jour.

16 membres se sont excusés.

1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 31 mai 2017.

Ce PV est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du Président.

M. Huber lit son rapport qui figure en annexe à ce PV.

3. Rapport du trésorier

M. Pascalis informe qu'au 31 décembre 2017, le compte Raiffeisen présentait un avoir de Fr. 8'947.--. Ce montant est conservé en réserve au cas où une action nécessiterait, en particulier, l'intervention d'un avocat.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Monsieur Denis Spahni lit le rapport et demande à l'assemblée de bien vouloir accepter les comptes 2017.

5. Approbation des rapports et décharge au comité.

L'unanimité des membres les accepte et donne décharge au comité.

6. Modification des statuts.

La modification des statuts concerne la création du membre honoraire et quelques toilettages y relatif. Ces modifications sont acceptées à l'unanimité.

7. Fixation de la cotisation de membre pour 1017.

Le président propose le maintien à Fr. 20.--, que ce soit pour un membre seul ou pour un couple. A l'unanimité, le montant de Fr. 20.— est maintenu.

8. Election du comité et des vérificateurs aux comptes.

Tous les membres sortants se représentent, sauf M. Martin Koch.

Dans l'assemblée M. Marcel Zimmermann, déjà invité du comité depuis plusieurs semaines, fait acte de candidature.

Ainsi, le comité est composé de MM. Jean-François Pascalis, Michel D'Adonna, Philippe Huber, David Harris, Marcel Zimmermann, Christian Keimer, Daniel Dumartheray et Madame Danielle Coral Pascalis.

Les contrôleurs aux comptes sont : Messieurs James Droz et Denis Spahni.

La suppléante est Mme. Jeanine Schaerlig.

M. Horace Gautier est élu membre d'honneur.

Tous sont élus à l'unanimité avec applaudissements.

9. Propositions individuelles et questions

Mme. Blumer nous a interpellé au sujet des terrains multisports et des accès à la déchetterie de la Moutonnerie. M. Gilles Marti y répond lors de son intervention.

L'assemblée se termine à 22h.00, suivie de la verrée de l'amitié.

Philippe Huber, Président